DLP 25-3-83134395

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

AUVERGNE ET LIMOUSIN

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Cité Administrative, rue Pélissier
63034 Clermont Ferrand Cedex
(73) 92-42-68

BULLETIN TECHNIQUE
PUBLICATION PERIODIQUE

Edition générale

Le 22 Mars 1983

N°5

DIRECTEUR-GERANT : B. MORIN
N° de série : 284
Régie de Recettes de la D.D.A. Numéro d'inscription à la C.P.P.A.P. : 525 AD
C.C.P. Clermont-Ferrand 5 503.17
ABONNEMENT ANNUEL : 100 F

ARBRES FRUITIERS A PEPINS

TAVELURE DU POMMIER ET DU POIRIER

Si l'année 1982 n'a pas été favorable au développement de cette maladie, les conditions climatiques de la fin de l'été et du début de l'automne ont permis l'apparition de petites taches en fin de saison. Celles-ci peuvent constituer des sources d'infections importantes pour le printemps 1983.

Les premières contaminations peuvent se produire dès que les critères suivants sont réunis :

- maturité des périthèces (forme de conservation hivernale du champignon dans les feuilles tavelées)
- émission d'ascospores au cours de chutes de pluies à des températures suffisantes
- réceptivité du végétal : stade C3 (bourgeons éclatés, les jeunes feuilles commençant à apparaître
- humectation du végétal pour permettre la germination des ascospores.

Situation actuelle

Les périthèces arrivent à maturité sur les feuilles tavelées récoltées à l'automne.

Les projections d'ascospores en laboratoire ont débuté mais sont encore faibles.

Dans la nature aucune projection n'a été observée.

POIRIER

La plupart des variétés ont atteint le stade de sensibilité C3 - D.

Les premières contaminations peuvent se produire dès la prochaine pluie importante.

Consulter le tableau suivant pour le choix des produits.

Le cuivre à 250 g/hl d'eau, utilisé à ce stade permet de réduire les infections bactériennes.

.../...

P234

POMMIER

Les variétés le plus précoces atteignent le stade C.

Attendre le stade C3 - D pour intervenir.

FONGICIDES HOMOLOGUES OU EN AUTORISATION PROVISOIRE DE VENTE

FAMILLE	MATIERE ACTIVE	Dose (g/hl)	SPECIALITES COMMERCIALES (non limitatif)
Benzimidazoles (1)	bénomyl carbendazime thiophanate méthyl	30 30 70	BENLATE Nombreuses spécialités PELT 44
Dithiocarbamates	carbatène mancozèbe manèbe propinèbe thirame (2) zinèbe zirame	200 160 160 200 200 200 180	TRIONEB DITHANE M 45, SANDOZEBE Nombreuses spécialités ANTRACOL Nombreuses spécialités " " " "
Pyrimidines	fénarimol	4	RIMIDINE, RUBIGAN
Guanidine (3)	doguadine	70	DODINAL, MELPREX
Phtalimides	captafol captane folpel	100 150 100	DIFOSAN, ORTHODIFOLATAN Nombreuses spécailités " "
Quinones	dithianon	50	DELAN
Quinoléine	oxyquinoléate de cuivre	80	QUINOLATE 400
Sulfamides	tolylfluanide	75	METHYLEUPARENE
Triazoles	bitertanol	18,75	BAYCOR 25
Fongicides minéraux	cuivre (4)	250	Nombreuses spécialités

(1) - En raison du risque de développement de souches résistantes, éviter l'emploi de ces produits.

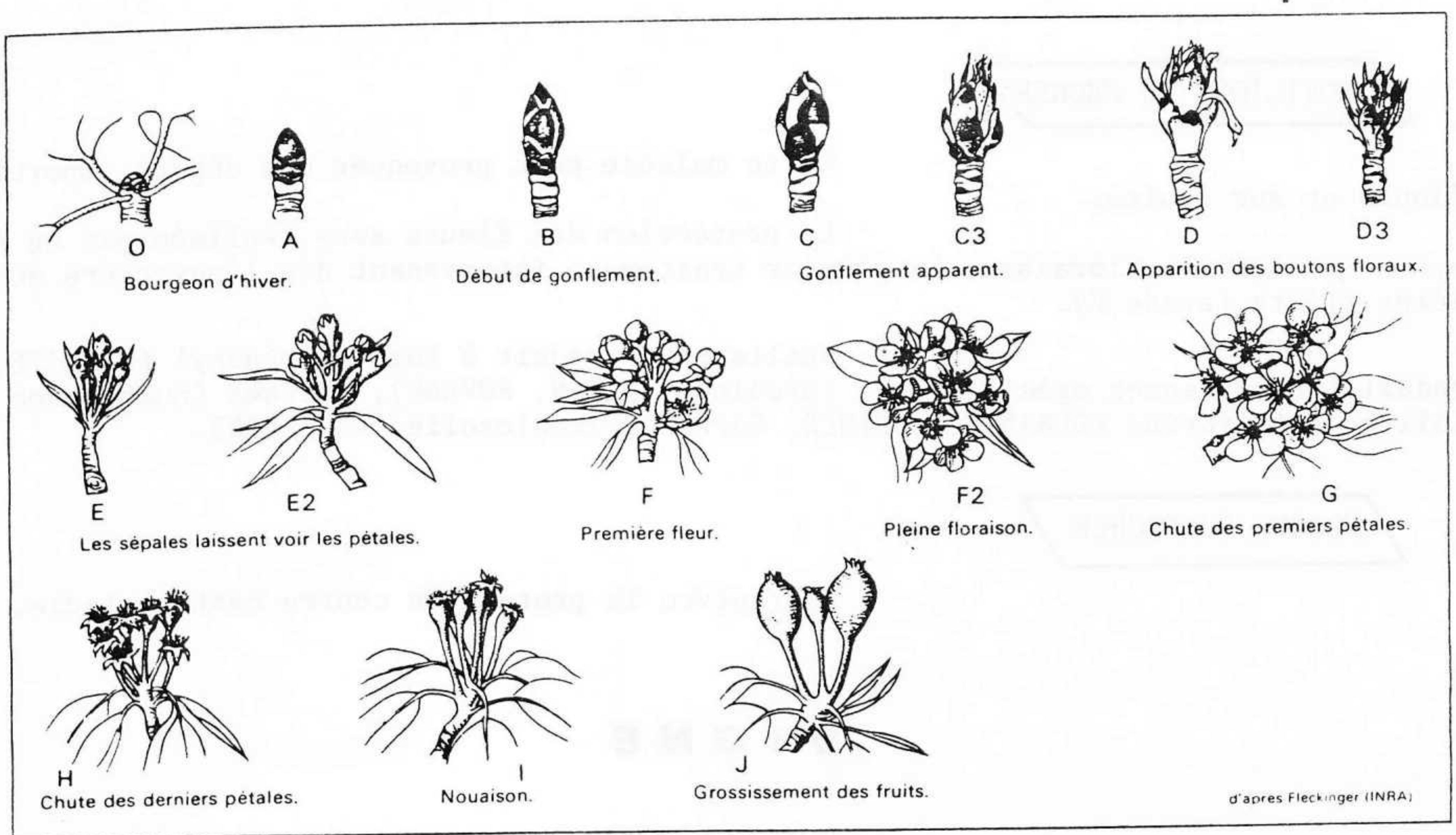
(2) - Ne pas employer cette matière active après traitement au cuivre.

(3) - Produit à réserver aux traitements de rattrapage.

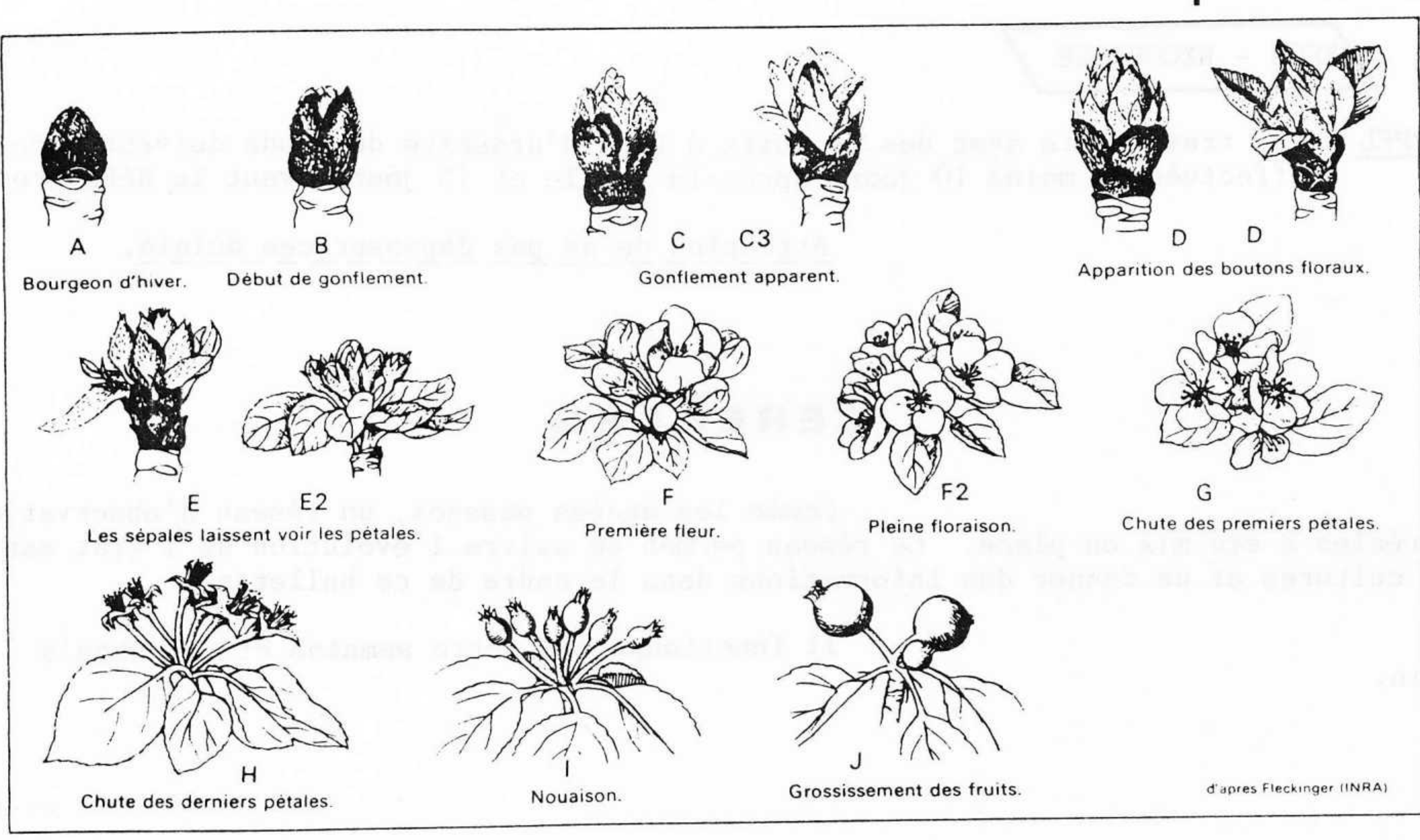
(4) - A éviter sur variétés sensibles au russeting après le stade B (GOLDEN).

.../...

poirier



pommier



P235

ARBRES FRUITIERS A NOYAU

MONILIOSE DU PECHER

Cette maladie peut provoquer des dégâts importants sur fleurs et sur fruits.

La protection des fleurs sera réalisée par un à deux traitements pendant la floraison. Le premier traitement intervenant dès l'ouverture des premières fleurs (stade E).

Utiliser un produit à base de bénomyl (BENLATE), carbendazime (nombreuses spécialités), iprodione (KIDAN, ROVRAL), thirame (nombreuses spécialités), triforine (DENARIN, FUGINEX, SAPROL),vinchlozoline (RONILAN).

CLOQUE DU PECHER

Poursuivre la protection contre cette maladie.

VIGNE

VERS GRIS (chenilles de noctuelles)

Les premières chenilles ont été observées dans la région de BRESNAY.

Les dégâts apparaissent dès le départ de la végétation (stade B).

Intervenir si nécessaire.

ESCA - EXCORIOSE

RAPPEL : Les traitements avec des produits à base d'arsénite de soude doivent être effectués au moins 10 jours après la taille et 15 jours avant le débourrement.

Attention de ne pas dépasser ces délais.

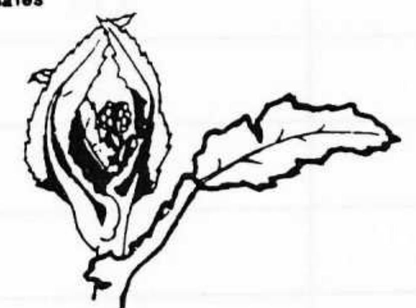
CEREALES

Comme les années passées, un réseau d'observations des céréales a été mis en place. Ce réseau permet de suivre l'évolution de l'état sanitaire des cultures et de donner des informations dans le cadre de ce bulletin.

Il fonctionne dès cette semaine et ce jusqu'à fin Juin.

.../...

COLZA





Stade : La majorité des cultures atteignent le stade D1 (boutons accolés mais cachés par les feuilles terminales). Quelques parcelles en situations précoces sont au stade D2 (boutons accolés dégagés).

CHARANÇONS DE LA TIGE (C. napi)

Il est rappelé que la période de sensibilité du colza va du stade C2 (entre-noeuds visibles) jusqu'au stade "tige 20 cm".

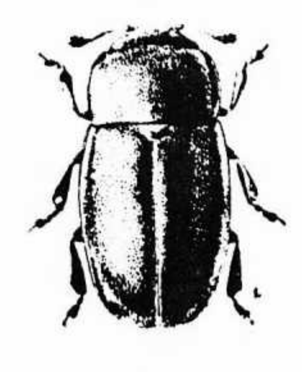
. Situation

Depuis notre dernier bulletin les captures sont plus limitées. Les prises ont été maximum dans les zones à risques (de l'AUVERGNE) les 10 et 11 Mars. En Limousin, le réseau signale surtout des chanrançons de la tige du chou (C. quadridens). Ces charançons ne sont pas nuisibles.

. Préconisation

En situation tardive et dans les parcelles non traitées, il faut encore être vigilant. Pour plus de précisions, consulter notre bulletin n° 4 du 9/03/83.

MELIGETHES



1,5 à 2,5 mm
corps noir à reflets métalliques.

Les premières captures ont débuté dès le 9 Mars dans l'ALLIER (TRETEAU, SAINT-GERAND-de-VAUX) EN HAUTE-LOIRE (COHADE) dans le PUY-DE-DOME (MEZEL, VASSEL, PERIGNAT).

Celles-ci se poursuivent actuellement dans ces mêmes zones.

Le colza est sensible aux attaques de méligèthes du stade D1 jusqu'à début floraison (F1).

Il est recommandé de surveiller vos cultures en observant plus particulièrement les boutons floraux sur 50 plantes.

Les seuils d'intervention sont :

. *1 insecte par plante aux stades D1 - D2 (boutons accolés)*

. *2 à 3 insectes par inflorescence du stade E à F1 (boutons séparés).*

P. /236

Produits

Matière Active	Dose m.a./ha	Produits commerciaux	Remarques
endosulfan	250 g	Nombreuses spécialités	(1)
dialiphos	600 g	TORAK	(1)
lindane	200 g	Nombreuses spécialités	
malathion	700 g	" "	
méthidathion	250 g	ULTRACIDE	
parathion	200 g	Nombreuses spécialités	
phosalone	1000 g	AZOFENE - ZOLONE	(1)
cyperméthrine	20 g	RIPCORD - CYMBUSH - KAFIL	(2)
deltaméthrine	5 g	DECIS	(2)
fenvalérate	40 g	SUMICIDIN	(2)
bromophos	500 g	SOVI - NEXION	(1) (2)

(1) - Produits non dangereux pour les abeilles (à réserver pour les traitements à effectuer à la floraison du colza).

(2) - Produits les plus efficaces.

REPONDEURS TELEPHONIQUES AGROMETEOROLOGIQUES

. CORREZE : (55) 26. 92. 22

. HAUTE-VIENNE : (55) 77.32. 32

. ALLIER : (70) 32. 34. 59 (VICHY)
(70) 44. 44. 44 (MOULINS)

. PUY-DE-DOME : (73) 91. 82. 82

TRAITEMENTS PHYTOSANITAIRES ET PRESERVATION DE LA FAUNE

Cette note a été réalisée en collaboration par

l'Office National de la Chasse et le Service de la Protection des Végétaux

L'utilisation de certaines matières actives entrant dans la composition des spécialités phytopharmaceutiques peut présenter un danger pour le gibier.

Leur impact sur la faune sauvage varie toutefois selon les cultures traitées, leur dose et leur époque d'emploi, le mode d'épandage.

I - TRAITEMENT DES SEMENCES

Les produits utilisés pour le traitement des semences, seuls ou en mélange, présentent un risque relativement faible pour le gibier dans les conditions normales d'emploi.

La consommation répétée des graines traitées accroit cependant les risques. Il faut donc éviter tout déversement de graines à la surface du sol.

II - TRAITEMENT DES PRINCIPALES PRODUCTIONS AGRICOLES

Les matières actives considérées comme dangereuses pour le gibier sont répertoriées, par type de cultures, dans le tableau ci-après.

Les associations contenant l'une de ces matières actives présentent également un danger pour la faune sauvage.

III - EMPLOI DES APPATS EMPOISONNES

La lutte sous forme d'appâts est celle qui présente potentiellement le plus de risque pour le gibier, notamment lorsque l'appât utilisé représente une nourriture possible ou lorsqu'il y a disette alimentaire.

- Insecticides

Les matières actives suivantes sont considérées comme dangereuses : parathion, toxaphène, chlorpyriphos et à un moindre degré l'endosulfan, le carbaryl, le lindane.

- Rodenticides

Ils sont tous dangereux ; les appâts doivent donc être mis hors d'atteinte du gibier : dans les trous de sortie des galeries, dans des tuyaux, sur radeaux.

- Molluscicides

Le métaldéhyde et le mercaptodiméthur sont toxiques.

Source : Livret "Choisissez et dosez" édité par l'Office National de la Chasse (85 bis, avenue de Wagram -75017 PARIS)

MATIERES ACTIVES TOXIQUES POUR LE GIBIER

CULTURE	HERBICIDE	INSECTICIDE ET ACARICIDE	FONGICIDE
ARBRES FRUITIERS	. dinosèbe . DNOC . paraquat	- Moyennement dangereux . carbophénothion (en association) . dialiphos . dichlorvos . dioxacarbe . méthamidophos . méthidathion . monocrotophos . ométhoate . phosphamidon - Plus toxiques . azinphos éthyl et méthyl . méthomyl . nicotine . parathion éthyl et méthyl . prothoate (en association) . mévinphos . oléoparathion	. thirame et zirame sont déconseillés en période de ponte des gallinacées - Traitements d'hiver . colorants nitrés en terrain enherbé . huiles jaunes . oléoparathion
VIGNE	. dinosèbe . paraquat	. méthomyl . parathion méthyl et éthyl . mévinphos . chlorpyriphos éthyl . dialiphos . dichlorvos . méthidathion . azynphos éthyl et méthyl . prothoate (en association)	. thirame - Traitements d'hiver . arsénite de sodium . colorants nitrés . huiles jaunes . oléoparathion
BLE, CEREALES D'HIVER ET DE PRINTEMPS	. dinoterbe . dinosèbe . DNOC . paraquat	. endosulfan	
MAIS	. dinoterbe . paraquat	. endosulfan . parathion	
BETTERAVES		. phosphamidon . parathion méthyl et éthyl . azinphos éthyl et méthyl . déméton méthyl . endosulfan . mévinphos . toxaphène	
POMMES DE TERRE	. paraquat - Défanants . dinosèbe . DNOC . chlorate de sodium	. disulfoton . mercaptodiméthur . méthidathion . phosphamidon . promécarbe . azinphos éthyl et méthyl . chlorfenvinphos . toxaphène	
COLZA		. dialiphos . méthidathion . phosalone . parathion éthyl et méthyl . toxaphène	
LEGUMINEUSES FOURRAGERES	. dinosèbe . paraquat		